

Arrondissement de L'Île-Bizard-Ste-Geneviève	
District électoral de Jacques-Bizard (063)	
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 CENTRE SOCIOCULTUREL 490, montée de l'Église Salle Boileau	01-02-03-04-05-06-07-08-09
Dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Ste-Geneviève, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller d'arrondissement de son district 	

